



Facture d'eau trop élevé, que faire?

Par **frappaz3**, le **10/06/2009** à **13:54**

bonjour,

mon ami est locataire d'un petit studio où il n'est que rarement.
son propriétaire lui demande de payer 1800 euros pour une forte consommation d'eau, il aurait selon lui consommé plus de 500m³ en 6 mois, assez bizarre.
le syndic de l'immeuble est venu voir et d'après eux pas de fuite.

on souhaiterais savoir si il existe un recours possible, et a qui s'adresser.

merci.

Par **patinette**, le **12/06/2009** à **15:32**

adressez-vous à l'ADIL de votre département, c'est gratuit cela concerne les litiges immobiliers, charges etc... vous trouverez leurs coordonnées dans le bottin ou internet, il existe des permanences gratuites en mairie

Par **pbjardin**, le **12/08/2011** à **09:11**

La loi protège les consommateurs pour les fuites d'eau.
Concernant les factures d'eau excessives suite généralement à une fuite d'eau, une toute nouvelle loi impose au service de l'eau d'alerter l'abonné en cas de consommation anormale. Le montant de la facture serait alors plafonné si le compteur s'avère défectueux ou si le client fait réparer sa canalisation.

Une fuite d'eau non décelée et à l'arrivée, le consommateur peut se retrouver avec une facture de plusieurs milliers, voire dizaine de milliers d'euros à payer. Jusqu'à présent, les usagers se tournaient vers le gestionnaire du réseau et essayaient de négocier une remise sur leur facture. Avec plus ou moins de succès.

Bientôt, ils devraient être mieux protégés. Un article de la loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, adoptée le 14 avril 2011, impose au service d'eau potable, qu'il soit public ou en délégation, d'alerter ses abonnés lorsqu'une consommation anormale d'eau est

observée.

Par consommation «anormale», la loi entend lorsque «le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé par l'abonné [...] au cours des trois années précédentes».

Plus d'infos sur : <http://www.activeau.fr/PBCPPlayer.asp?ID=485535>